

BULLETIN D'ADHESION 2016



Nom et Prénom :

Représentant l'organisme :

Adresse

.....

Code postal : Ville :

Tél.: Fax : E-mail :

Déclare adhérer à l'association Initiative Melun Val de Seine & Sud Seine-et-Marne au titre de :

- Personne qualifiée :
 - Membre actif : 15 €
 - Membre bienfaiteur : 75 €
- « Partenaire privilégié » (dans le cadre d'une convention de mécénat) : 4 000 €
- Entreprise, en fonction du nombre de salariés
 - 50 salariés : 150 €
 - 200 salariés : 300 €
 - 500 salariés : 700 €
 - 1000 salariés : 1 500 €
 - + 1000 salariés : 3 000 €

Nombre de salariés de votre entreprise : Montant de la cotisation : €

- Opérateur* : 1 000 €

**Selon l'article 7.1 de nos statuts sont concernés : les personnes morales intervenant en faveur de la création d'entreprises dans le développement économique local, départemental, régional ou national, telles que syndicats, organisations socioprofessionnelles, groupements interprofessionnels, chambres consulaires, associations d'entreprises ou de chefs d'entreprises, enseignants et universitaires, associations de l'économie solidaires, établissements de formation et de recherche, capables de faire la preuve d'une compétence dans le domaine de l'accueil des créateurs d'entreprise.*

Mode de règlement :

- Soit par chèque à l'ordre de : Initiative Melun Val de Seine & Sud Seine-et-Marne,
- Soit par virement au compte ouvert à son nom à la Société Générale de Melun
IBAN : FR76 3000 3013 3000 0507 8597 165 – BIC : SOGEFRPP

Cocher les cases correspondantes

Fait à le/...../2016

Signature :

Documents à renvoyer à :

Initiative Melun Val de Seine & Sud Seine et Marne
Centre d'Affaires H-Center
11 rue Benjamin Franklin
77 000 LA ROCLETTE
initiative.mvs.sud77@camvs.com